

TROUSSE DE SECOURS BTP - 5 PERSONNES

Référence : 10059-5



La trousse de premiers secours BTP pour 5 personnes

Le kit de 1er secours pour BTP comprend tout le nécessaire indispensable pour apporter les premiers secours aux employés d'entreprise du bâtiment. La composition de la trousse de secours du bâtiment comprend les éléments indispensables à toute trousse de secours dont notamment des équipements de protection pour le secouriste et surtout le matériel permettant de fournir les premiers soins d'urgence. Pour toutes les spécificités liées à votre métier du bâtiment, n'hésitez pas à faire appel à votre médecin du travail qui saura vous guider pour compléter l'équipement de votre trousse de secours bâtiment spécifiquement à votre activité.

Composition de la trousse BTP 5 personnes :

- **Petites blessures** : 1 pansement compressif, 1 sac de froid instantané, 10 pansements individuels assortis, 5 compresses stériles 7,5cm x 7,5 cm,
- **Réanimation** : 1 masque bouche à bouche, 1 sparadrap 5 m x 2 cm, 1 dose de gel brûlures, 10 serviettes chlorhexidine, 3 dosettes 5 ml sérum physiologique, 2 tampons hémostatiques Coalgan, 3 serviettes coups et chocs,
- **Aide au maintien** : 1 bande extensible 3 m x 7 cm, 1 bande extensible 3 m x 10 cm, 1 écharpe triangulaire,
- **Protection** : 4 gants vinyl, 1 couverture de survie,
- **Petit matériel** : 1 paire de ciseaux, 1 pince à échardes, 4 épingle de sûreté, 2 sachets plastique
- **Aide pour secourir** : Manuel de premiers secours,

Caractéristiques :

- **Trousse de secours BTP pour 5 personnes**
- Proposées **pleines ou vides**
- Sans support mural
- **Trousse rouge résistante et légère avec poignée**
- Fermetures à cliquets
- **Dimensions** : 24 cm x 18 cm x 7,5 cm

Description de la trousse :

- Les **trousses de secours BTP** 5 personnes sont faites pour tous les petits soins liés aux **risques des métiers du BTP**
- Elles sont **sans support mural**
- Le contenu est adapté pour **5 personnes**
- Elles ont l'avantage d'**être légères et résistantes**.
- Composées entre autre de **pansements** divers pour les **petits soins**, d'un pansement compressif, d'un sac de froid instantanné, d'un **masque bouche à bouche**...
- Des **gants en vinyle** assurent une protection efficace
- Pour vous aider du petit matériel tels que des **ciseaux**, une **pince à échardes** et un **manuel de 1ers secours**
- Vous pouvez au choix obtenir une trousse **BTP 5**



LE SPÉCIALISTE DES TROUSSES DE SECOURS

Fournisseur officiel de l'Éducation Nationale,
des collectivités et des entreprises

L. au V. de 8h30 à 17h30

04 93 19 20 23

TROUSSE DE SECOURS BTP - 5 PERSONNES

Référence : 10059-5

personnes pleine ou une trousse **BTP 5 personnes vide** ou bien opter pour la **composition seule**

- Vous pourriez également avoir besoin d'une trousse **BTP 10 personnes** ou d'une trousse **BTP 20 personnes** pour des effectifs plus importants.

Trousse de secours BTP - 5 personnes

Les **trousses de secours BTP** sont proposées **pleines** ou **vides** et sont **sans support mural**. Vous pouvez également vous procurer uniquement la **composition** pour re-remplir votre trousse de secours. La composition de la trousse de secours BTP est étudiée minutieusement pour répondre aux exigences des métiers du bâtiment.

Produits référents :

- [Trousse BTP 5 personnes pleine](#) - Réf:10059-5
- [Trousse BTP 5 personnes vide](#) - Réf:10005
- [Composition BTP \(sans trousse\)](#) - Réf:10060-5

Que dit la loi sur la trousse de secours en entreprise du BTP ?

L'article R 4224-14 du Code du Travail stipule très clairement que toute entreprise doit équiper d'un matériel de secours tous les lieux de travail. De plus, ce matériel de secours doit être facilement accessible et adapté à la nature des risques liés à l'activité exercée. En somme, une trousse de secours en chantier de BTP est tout autant obligatoire que la trousse de secours dans l'entreprise de BTP. Bien entendu vous devez adapter la quantité de trousse de secours BTP à la surface de votre entreprise, au nombre d'employés et au nombre de sites que vous avez à gérer. De plus, les véhicules transportant vos salariés doivent également être équipés d'une trousse de sécurité véhicule. En outre, la trousse de secours du bâtiment doit être accessible rapidement et facilement par tout employé. La trousse doit être placée en évidence et de préférence signalée par un panneau au plus près des zones à risque. Aussi, il faut éviter autant que possible de stocker la trousse de secours à la lumière du soleil et privilégier un emplacement à l'abri de la chaleur afin d'éviter la détérioration

1783 avenue Pierre et Marie Curie, 06700 Saint Laurent du Var

Téléphone : 04 93 19 20 23

Email : contact@tamo.fr Site : <https://www.tamo.fr/>

SASU au capital de 7622,45 € - RCS NICE B 401.136.502 - SIRET 401.136.502.00028 - APE 4791B

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 67.401.136.502



LE SPÉCIALISTE DES TROUSSES DE SECOURS

Fournisseur officiel de l'Éducation Nationale,
des collectivités et des entreprises

L. au V. de 8h30 à 17h30

04 93 19 20 23

TROUSSE DE SECOURS BTP - 5 PERSONNES

Référence : 10059-5

des consommables.

Pour une trousse de secours toujours opérationnelle

Toutes les entreprises sont exposées au risque d'accident du travail, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité. La présence d'une trousse de premiers soins ou d'une armoire à pharmacie limite l'étendue des dommages causés par des lésions, des blessures ou des brûlures qui peuvent survenir n'importe quand et n'importe où. Il est nécessaire d'être préparé à toutes les éventualités possibles, surtout lorsqu'il s'agit de la santé et de la sécurité en entreprise. C'est pourquoi une trousse de premiers soins est un article indispensable. L'intérêt est d'être préparé à un accident, qu'il soit mineur ou majeur.

Vérifier les dates de péremptions des produits

Une attention particulière doit donc être portée à la durée des produits. De très nombreux produits ont une date de péremption mais il faut être attentif notamment aux pansements, aux compresses, aux antiseptiques, gels à base d'arnica, gels brûlures, spray froid, sérum physiologique.... Les produits périmés ne peuvent plus être utilisés et sont donc à remplacer.

La vérification de votre matériel de secours vous permet :

- d'attester de l'état actuel des produits pour maintenir à jour le contenu de la trousse de premiers soins.
- de découvrir si un équipement de secours supplémentaire est nécessaire pour remplacer les produits manquants.

Idéalement, nous vous recommandons d'effectuer ces vérifications selon une fréquence d'évaluation appropriée d'une fois par semestre, accompagnée systématiquement d'un autre contrôle du contenu après l'utilisation de la trousse.

Pour faciliter ces vérifications, vous pouvez créer des alertes sur votre planning. Vous pouvez également sceller votre kit médical à l'aide de [nos scellés amovibles](#), de sorte que vous puissiez

1783 avenue Pierre et Marie Curie, 06700 Saint Laurent du Var

Téléphone : **04 93 19 20 23**

Email : contact@tamo.fr Site : <https://www.tamo.fr/>

SASU au capital de 7622,45 € - RCS NICE B 401.136.502 - SIRET 401.136.502.00028 - APE 4791B

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 67.401.136.502



LE SPÉCIALISTE DES TROUSSES DE SECOURS

Fournisseur officiel de l'Éducation Nationale,
des collectivités et des entreprises

L. au V. de 8h30 à 17h30

04 93 19 20 23

TROUSSE DE SECOURS BTP - 5 PERSONNES

Référence : 10059-5

vérifier si la trousse a été utilisée. C'est une technique qui permet de contrôler la validation du contenu et qui encourage les ajouts de nouveaux produits.

De plus, nous vous recommandons de désigner une personne responsable de l'inspection et de l'entretien de la trousse de premiers soins.

Les conseils Tamô pour utiliser correctement votre trousse de premiers soins

1. Optez en priorité pour les unidoses : Le conditionnement unidose stérile permet d'éviter toute contamination lors des différentes utilisations de la trousse d'urgence.
2. Lavez-vous les mains : Veillez à avoir les mains propres avant d'ouvrir le kit et de toucher le matériel. Si nécessaire, utilisez des gants jetables pour nettoyer et panser la plaie d'un collègue.
3. Gardez le kit en bon état : Entretenez régulièrement votre trousse de secours et si nécessaire, désignez une personne pour vérifier périodiquement le contenu, la date de péremption et l'état général de l'équipement.
4. Contactez le Samu en cas d'accident grave : Les trousse de premiers soins sont conçues pour traiter les accidents et blessures mineurs. En cas d'incident plus grave, il faut impérativement : contacter Samu (15) en urgence et suivre les consignes données au téléphone.

Où Stocker le Matériel de Premiers Soins ?

Les consommables nécessaires pour donner les premiers soins aux victimes d'un accident et malades doivent être **déposés à un endroit stratégique et facilement accessible aux secouristes**, de sorte à être placés au plus proche de la zone dangereuse (ex : douches de sécurité, à proximité des produits chimiques dans les postes de manutention des produits).

Dans tous les cas, les salles de secours et le matériel de premier secours doivent être distingués par la signalisation (rectangles ou carrés et pictogrammes blancs sur fond vert) décrite dans l'arrêté du 4 novembre 1993.

1783 avenue Pierre et Marie Curie, 06700 Saint Laurent du Var

Téléphone : **04 93 19 20 23**

Email : contact@tamo.fr Site : <https://www.tamo.fr/>

SASU au capital de 7622,45 € - RCS NICE B 401.136.502 - SIRET 401.136.502.00028 - APE 4791B

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 67.401.136.502



LE SPÉCIALISTE DES TROUSSES DE SECOURS

Fournisseur officiel de l'Éducation Nationale,
des collectivités et des entreprises

L. au V. de 8h30 à 17h30

04 93 19 20 23

TROUSSE DE SECOURS BTP - 5 PERSONNES

Référence : 10059-5

Est-il légalement nécessaire d'avoir un local dédié au matériel de premiers secours ?

L'[article 4214-23 du code du travail](#) stipule qu'un local de soins doit être installé sur le lieu de travail lorsque le nombre total de salariés dans l'entreprise est au moins égal à 200 dans les établissements industriels et au moins 500 dans les autres établissements. Ce local dédié aux premiers secours doit être facilement accessible à l'aide d'un brancard et peut contenir des trousse et du matériel de premiers secours.

Il doit y avoir un dispositif d'appel destiné à alerter les infirmières dans la salle d'urgence ou autour des équipements d'urgence ou, à défaut, une structure d'urgence à l'extérieur de l'établissement. La mise à disposition et l'utilisation du matériel de premiers secours ne constitue en effet qu'une partie de l'organisation des secours et ne peuvent en aucun cas se substituer à l'appel aux secours d'urgence.

Créer votre propre trousse de secours sur mesure

Parce que personne d'autre que vous ne connaît mieux les risques rencontrés par vos salariés, Tamô vous accompagne dans l'assemblage de votre kit de secours sur mesure. Nous pouvons vous accompagner dans votre démarche en vous faisant une composition spéciale avec les produits que vous souhaitez ou qui vous sont recommandés par votre Médecin du travail. Nous mettons à votre disposition l'ensemble de toutes les catégories d'articles entrant dans la composition d'une trousse. Vous pourrez opérer votre choix entre des formes variées de sérum physiologiques, de compresses ou encore de pansements. Vous avez également la possibilité de sélectionner des instruments de mesure ou du matériel à usage unique. Nous incluons dans chaque trousse un guide sur les premiers soins.

Faites dès maintenant l'acquisition de votre trousse sur mesure en nous contactant par mail à contact@tamo.fr ou par téléphone au 04.93.19.20.23.

1783 avenue Pierre et Marie Curie, 06700 Saint Laurent du Var

Téléphone : **04 93 19 20 23**

Email : contact@tamo.fr Site : <https://www.tamo.fr/>

SASU au capital de 7622,45 € - RCS NICE B 401.136.502 - SIRET 401.136.502.00028 - APE 4791B

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 67.401.136.502